



ECOLAC PU SATIN

LAQUE ACRYLIQUE-URÉTHANE À USAGE INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR POUR BOIS ET DÉRIVÉS

Fiche technique

DESCRIPTION

EcoLac PU Satin est une laque acrylique-uréthane satinée en phase aqueuse de qualité professionnelle à haut pouvoir couvrant qui a :

- Une bonne flexibilité.
- Bonne dureté.
- Une très bonne adhérence sur des peintures alkydes anciennes.
- Elle résiste aux changements de températures et aux intempéries.
- Ne jaunit pas.

Cette laque s'applique sur les supports intérieurs et extérieurs de type : bois et dérivés, portes, volets, bois exotiques, panneaux en aggloméré, MDF ... peints et non peints.

Conseils d'utilisation :

PRÉPARATION DU SUPPORT

- Surfaces neuves : Les surfaces doivent être propres, dégraissées, dépoussiérées et sèches. Appliquer un primaire **EcoPrim Fix** au préalable.
- Surfaces déjà peintes : Eliminer les peintures écaillées et/ou non adhérentes. Reboucher avec un enduit approprié, poncer et dépoussiérer. Laver à l'eau et au détergent. Rincer à l'eau clair et laisser sécher. Poncer légèrement.

APPLICATION

Prête à l'emploi. Ne pas diluer.

Bien remuer avant application.

Application de 1 à 2 couches sur supports préparés.

Cette peinture s'applique à la brosse, au rouleau.



CARACTERISTIQUES TECHNIQUES ET REGLEMENTAIRES

Densité :	1,24 +/- 0,02 g/cm ³
Rendement :	10 - 12 m ² /L suivant la porosité du support (Méthode NF T30-075)
Temps de séchage :	± 1 heures (Méthode NF EN ISO 9117-3)
Recouvrement :	après ± 4 heures
Nettoyage du matériel :	à l'eau
Réglementation COV :	Conforme à la directive COV 2004/42/CE : Valeur limite UE pour ce produit (cat A/d) : 130 g/l (2010). Ce produit contient moins de 14 g/l de COV.
Hygiène et sécurité :	Ce produit n'est pas classé comme inflammable. Cette préparation n'est pas classée comme dangereuse pour la santé par la directive 1999/45/CE. Pour de plus amples informations se référer à notre fiche de données de sécurité.
Déchets :	Empêcher toute infiltration de ce produit dans le sol et l'écoulement dans l'eau et les égouts. Traitement des déchets conformément aux directives officielles en vigueur. Ne recycler que les conditionnements complètement vides. Remettre les restes de peinture liquide au centre de collecte pour les déchets spéciaux.
Stockage :	12 mois dans les bidons fermés. Stocker à des températures entre 10 et 30 °C.

FICHE TECHNIQUE
Edition 1.0 21.09.2022
ECOLAC PU SATIN

N.B. : La présente notice annule et remplace toute notice relative au même produit. Il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services qu'elle n'a pas été modifiée par une édition plus récente. Les informations contenues dans cette notice n'ont qu'une portée indicative et ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à repeindre.